

Sélection de nouveaux cépages à Changins: une entreprise visionnaire?

Les contraintes climatiques qui régissent une grande partie du vignoble suisse ont longtemps restreint le choix des cépages qu'on pouvait cultiver avec succès, notamment dans la gamme des variétés rouges. Dès 1965, Agroscope RAC Changins a créé et sélectionné des nouveaux cépages adaptés aux conditions spécifiques des vignobles suisses. Ce projet était essentiellement axé sur l'obtention de cépages rouges présentant une résistance élevée à la pourriture grise, redoutable parasite conduisant certaines années à des vendanges anticipées et à des pertes de récolte et de qualité chez la plupart des cépages classiques.

Cette entreprise peut être qualifiée aujourd'hui de visionnaire. Elle a débuté à une époque où la préoccupation principale de la vitiviniculture était plutôt d'augmenter la productivité des cépages traditionnels. Elle a opportunément anticipé l'évolution actuelle du marché du vin, caractérisée par une concurrence de plus en plus vive des vins étrangers, l'intérêt croissant de certains consommateurs pour de nouveaux produits et par une demande accrue en vins rouges plus structurés, plus colorés, offrant un bon potentiel tannique.

Ce projet a abouti, dès 1990, à la diffusion de cinq nouveaux cépages rouges auprès des viticulteurs: le Gamaret, le Garanoir, le Diolinoir et, plus récemment, le Carminoir et le Galotta dont les fiches descriptives figurent au centre de ce numéro.

En 2003, le Gamaret a été le cépage qui a le plus progressé en Suisse (68 ha), devant la Syrah (47 ha), la Petite Arvine (29 ha) et le Garanoir (27 ha). Pour cette même année, l'ensemble des surfaces en production des nouveaux cépages de Changins couvrait 407 ha. Ces chiffres témoignent de l'intérêt marqué des viticulteurs et des œnologues suisses à l'égard de ces nouvelles obtentions, aussi bien pour leur bon comportement à la vigne que pour la diversification des types de vins qu'elles permettent. Ces cépages offrent en outre des perspectives intéressantes pour l'assemblage par leur aptitude à fournir des vins structurés,

colorés et riches en tannins de bonne qualité. Cette qualité sera particulièrement précieuse pour répondre à l'interdiction de coupage des vins rouges suisses d'appellation avec des vins étrangers, qui rentrera en vigueur pour le millésime 2006.

Le bon comportement de cépages comme le Gamaret et le Garanoir dans des régions traditionnellement peu réputées pour leurs vins rouges relance l'intérêt pour ce type de production, qui bénéficie actuellement d'une image favorable. C'est dans ce contexte qu'il convient de ne pas vilipender ce capital: il faut pour cela acquérir les connaissances sur l'adéquation de ces cépages aux différents terroirs et sur les modes de production qui leur sont adaptés. Il est également nécessaire de définir les exigences destinées à encadrer cette production, de façon à en garantir l'excellence et l'image à long terme.

A côté de ces cinq cépages rouges, Agroscope RAC Changins a sélectionné deux cépages blancs, le Charmont et le Doral, qui n'ont connu pour l'instant qu'un écho relativement modeste dans la pratique. Pour le Doral, cette situation pourrait rapidement évoluer grâce à l'intérêt que suscite actuellement cette variété très polyvalente (vins secs et aromatiques, vins liquoreux, vins mousseux) comme possibilité de diversification dans la production de vins blancs.

Récemment, la sélection de nouveaux cépages a été plutôt consacrée à la création de cultivars résistants à une gamme plus large de maladies de la vigne, comme le mildiou et l'oïdium. Cette nouvelle orientation est essentielle pour pouvoir disposer demain de cépages de qualité, moins exigeants au niveau de la culture, contribuer ainsi à respecter encore davantage l'environnement ou offrir de nouvelles perspectives d'encépagement aux adeptes de la viticulture biologique.

Jean-Laurent Spring



E-mail: jean-laurent.spring@rac.admin.ch